



CTSD vendredi 28 juin 2019
Déclaration préalable de la FSU

Madame la Directrice académique,
Mesdames, Messieurs,

L'année scolaire tout entière a été ponctuée de mesures, plus injustes et inadéquates les unes que les autres, qui ont pour point commun de dégrader et non d'améliorer notre système : école de la confiance, décret sur une 2^{ème} HSA imposable et moins bien payée, réforme du baccalauréat et du lycée, et à venir la réforme sur les retraites... Nous appelions à plus de justice et d'égalité dans notre système éducatif, à une amélioration de nos conditions de travail et de rémunération, mais c'est tout le contraire qui nous est imposé par la force, sans aucun dialogue et avec un grand mépris !

Moins de professeurs avec la 2^{ème} HSA, moins d'agents avec la mutualisation, moins d'adultes en vie scolaire avec la fin des contrats aidés, moins d'AESH avec les PIAL... Qui sera responsable des événements qui surviendront du fait de ce manque d'encadrement ?

Alors que notre société connaît des difficultés sociales importantes, l'école, qui devrait être le vecteur de l'épanouissement social et le rempart contre les obscurantismes quels qu'ils soient, est le réceptacle des inégalités sociales et maintenant contribue à les perpétuer.

Concernant tout particulièrement ce CTSD, les moyens de vie scolaire ne connaissent aucune augmentation alors que les conditions d'encadrement des élèves sont déjà insuffisantes. Face à une croissance démographique de plus de 884 élèves, la rentrée se fera à moyens constants et sans possibilité d'ajustements puisque les réserves d'ETP ont déjà été injectées.

Aucun moyen supplémentaire n'est prévu dans les collèges alors que ces derniers sont les plus touchés pas la croissance des effectifs. Alors que 721 élèves supplémentaires sont attendus il n'y aucune création de poste d'AED. Pourrions-nous envisager l'ouverture d'un collège de plus de 700 élèves sans aucun moyen de surveillance.

Dans un contexte de manque de moyens, un ETP d' AED en lycée est utilisé pour compenser la suppression d'un poste d'éducateur. De ce fait, le lycée Michel Ange de Villeneuve la Garenne perd un demi-poste d'AED dans un contexte de climat scolaire tendu et d'augmentation du nombre d'élèves. Tout comme le Lycée Charles PETIET de Villeneuve la Garenne qui perd un demi-poste pour la deuxième année consécutive. Nous nous interrogeons sur ce procédé qui permet très clairement de faire des économies.

En lycée, alors qu'il y a une augmentation de 163 et que la réforme implique un alourdissement de la charge de travail des vies scolaires, un poste d'AED est donc supprimé. Pourtant la seule réforme induit de nombreuses contraintes d'EDT qui obligent les établissements à étendre leurs amplitudes horaires d'ouverture. Les épreuves du baccalauréat en cours d'année vont aussi fortement les mobiliser. Il faudra donc ouvrir plus avec autant ce qui ne peut permettre un encadrement satisfaisant.

Nous constatons enfin les difficultés à pourvoir tous les postes d'AED dans les établissements les plus difficiles, comme le montre l'exemple du lycée Newton de Clichy. Le recrutement local,

la faiblesse des rémunérations et l'absence de valorisation de ces postes en sont les causes majeures.

L'insuffisance des moyens alloués à l'assistance éducative confirme à nouveau que la rentrée 2019 sera placée sous le signe de l'austérité. Cette politique ne peut qu'aboutir à une nouvelle dégradation de la qualité du service public d'éducation et s'éloignant encore davantage d'une école émancipatrice formatrice de citoyen(ne)s éclairé(e)s.

Parce que l'Education Nationale est aux urgences, et malgré la surdité dont fait preuve le gouvernement, la FSU n'aura de cesse de réclamer les moyens et un projet ambitieux indispensables pour une éducation, nationale, juste et émancipatrice, digne des enjeux du XXIème siècle.

La FSU remercie enfin les personnels des services pour le travail qu'ils ont effectué pour permettre la tenue de cette instance